



FS DRY CITRIC ACID



DÉTARTRANT/DÉSOXYDANT EN POUDRE POUR L'AGROALIMENTAIRE



- ▶ **Produit certifié HALAL.**
- ▶ **Acide citrique de haute pureté en poudre.**
- ▶ **Se dissout totalement dans l'eau pour une préparation acide non moussante.**
- ▶ **Permet de retirer les dépôts de calcaire et d'oxydation sur les équipements.**
- ▶ **Utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013.**
- ▶ **Convient pour une utilisation en nettoyage en place NEP/CIP.**

Utilisateurs : les conserveries, les industries laitières, les boulangeries, les usines de traitement du poisson, les usines de traitement de légumes, les mises en bouteille, les usines de transformation de la viande et de volaille, les cuisines des collectivités, les supermarchés, les usines de traitement des œufs, etc...

APPLICATION

Préparer une solution de DRY CITRIC ACID de 5 à 10% dans de l'eau propre (soit 50 à 100 ml/L ou 83 à 166g/L) en fonction des applications et d'après les dispositions dans les différentes directives d'entretien et de production.

Appliquer sur les surfaces à traiter, frotter si nécessaire, puis rincer abondamment à l'eau claire.

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES :

Pensez à nos produits pour le nettoyage et l'entretien dans l'agroalimentaire :

- Nettoyants / Dégraissants concentrés alimentaires
- Détartrants concentrés
- Gamme Halal

MATÉRIEL D'APPLICATION :

Optimiser l'efficacité du produit avec notre gamme de matériel d'application :

- Gamme de pulvérisateurs
- Brosserie
- Verre doseur

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Poudre blanche cristalline

Odeur : Inodore

Densité : 1.66 environ

pH (10%) : 1.7 environ

Solubilité (à 20°C) : 592 g/L

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Effectuer un test au préalable sur la surface à traiter afin de vérifier la compatibilité. Se référer aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

PROTECTION PRÉCONISÉE :

Lunettes de protection, vêtements de protection résistants aux acides.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr



0824

